



RESPONSABLE DU PÔLE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION : SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DIRECTION GENERALE ADJOINTE : SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

SERVICE : GESTION DURABLE DES MILIEUX EXPERTISE ET ENERGIE

CADRE D'EMPLOIS : Ingénieurs Territoriaux

MISSIONS : Sous la responsabilité du responsable de service, l'agent encadre le personnel, organise le travail et contrôle la qualité des travaux. Coordonne et gère l'ensemble de son activité dans le respect des principes de la démarche Qualité correspondant à la norme ISO 9001 et en contrôle la bonne exécution. Réalise des missions de gestion quantitative dans les domaines des grand et petit cycles de l'eau. Restitue l'information et rend compte à sa hiérarchie. Est force de propositions et s'adapte aux évolutions techniques de son métier.

ACTIVITES :

1/ Animation et coordination de projet

- Organiser et encadrer l'activité du pôle en assurant le suivi administratif, financier, technique et réglementaire
- Concevoir, diffuser et s'assurer du respect des procédures de service et règlementaires
- Programmer, assister et représenter RESEAU31 dans la gouvernance du Grand Cycle de l'Eau avec les partenaires institutionnels (Etat, Agence de l'Eau, Conseils Départementaux, Conseil Régional, Comité de Vigilance Eau, instances des structures porteuses des SAGEs, collectivités gestionnaires des cours d'eau ...)
- Etre référent de RESEAU31 sur les actions de gestion quantitative à l'échelle du Département et des départements limitrophes
- Construire, alimenter et interpréter les outils de suivi de l'activité du pôle
- Piloter les missions de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation (Organisme Unique) et développer son animation ainsi que les conseils aux irrigants
- Promouvoir les actions du pôle par une communication adaptée à l'auditoire (technicien, irrigant, élu,...)

2/ Encadrement et management

- S'assurer de la bonne gestion des effectifs de son pôle composé de 2 agents, en lien avec l'activité
- Définir, évaluer les besoins de remplacements ou de renforts
- Sélectionner les candidatures, élaborer les tests et participer aux recrutements
- Animer le dispositif des entretiens professionnels et participer à la construction des outils
- Identifier les besoins de formations, collaborer à son élaboration, analyser son exécution
- Organiser les réunions de pôle
- Animer des réunions d'informations et de concertation du pôle
- Participer à la conception de notes techniques pour la concertation avec les partenaires sociaux

- Anticiper et réguler les situations de conflits
- Participer à la politique de prévention des risques professionnels de la collectivité notamment en matière de risques psychosociaux
- Garantir la mise en œuvre des règles relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail
- Alerter les services prévention et ressources humaines en cas de situation de mal être ou de souffrance au travail

3/ Réalisation des missions d'expertise dans le domaine du grand cycle de l'eau

- Impulser et suivre la mise en œuvre d'un « contrat de canal »
- Gérer le suivi quantitatif et le développement des outils de mesure principalement sur les systèmes hydrographiques liés à l'exercice des compétences de RESEAU₃₁
- Suivi des procédures administratives liées à l'activité du service et en particulier des missions d'Organisme Unique
- Suivi des dossiers de financement liés au Grand Cycle de l'Eau (phases administrative et suivi travaux)
- Déclarer les prélèvements et tenir à jour des indicateurs et tableaux de bords associés utiles au pilotage des actions de RESEAU₃₁
- Analyser les indicateurs quantitatifs et proposer des investissements et des orientations pertinentes dans un souci d'économie d'eau

4/ Gestion quantitative du petit cycle de l'eau

- Coordonner le suivi métrologique et le développement des outils de mesure quantitative sur les unités de distribution d'eau potable
- Déclarer les prélèvements et tenir à jour des indicateurs et tableaux de bords associés utiles au pilotage des actions de RESEAU₃₁
- Analyser les indicateurs quantitatifs et proposer des investissements et des orientations pertinentes dans un souci d'économie d'eau

5/ Participer au dispositif général d'astreinte de RESEAU₃₁

- Assurer l'astreinte de type « astreinte d'exploitation » en alternance avec les autres agents d'encadrement :
 - o Organiser les interventions des agents d'astreinte de niveau 1
 - o Accompagner les agents d'astreinte en réalisant les ATU et en sollicitant des prestataires
 - o Suivre les durées d'intervention et les heures supplémentaires des agents
 - o Mobiliser les agents prévus en renfort, en cas de besoin
 - o Communiquer avec l'astreinte de direction
 - o Communiquer aux services, à la fin de l'astreinte, la synthèse des interventions majeures des agents

ACTIVITES COMMUNES AU SERVICE :

- Aider ponctuellement les agents du service
- Participer à l'accueil, l'aide et au suivi des stagiaires du service
- Participer à la circulation et à la diffusion des informations, par le biais notamment des outils de communication interne et externe (site Intranet, affichage, site Internet, ...)
- Etre force de proposition dans la mise en place de nouveaux projets
- Appliquer les documents en vigueur (règlements, chartes, documents qualité, etc....)

Profil souhaité

- Apporter une expertise dans les domaines d'intervention du service à savoir la réglementation et la gouvernance dans le domaine de l'Eau
- Maitriser l'hydraulique à surface libre et en charge
- Connaître les règles, normes et procédures de sécurité

- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales et les règles d'achat public

Exigences et qualités requises

- Rigueur et méthode dans le travail
- Capacité de travail en équipe
- Capacité d'écoute, de diplomatie et de consensus
- Pédagogue
- Sens de l'organisation

HORAIRES : 8h00 - 17h00 avec pause méridienne de 1h15

LIEU DE TRAVAIL :

La prise de service se fera : **Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne**
3 rue André VILLET – ZI Montaudran
31400 TOULOUSE.....

POSTE A POURVOIR : Dans les meilleurs délais

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 30/03/2019